

Séance du 02 avril 2024

2024/04/02-03

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MIRASSOU, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	7	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Mme BACARDATZ Martine, M. CAZENAVE Bernard, M. CHAFFANEL Christian, M. LESCOUTE Thierry, M. MIRASSOU Jean-Claude, M. PERY Christophe, M. SICRE Bernard

Procurat(ion)s :

Mme CAZALET Mélinda donne pouvoir à Mme BACARDATZ Martine

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
28 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Mme AGRAFEIL Karine, Mme BUISSON Morgane, Mme CAZALET Mélinda

Date d'affichage
02 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
M. LESCOUTE Thierry

02 avril 2024

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

et publication du
02 avril 2024

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur le Trésorier à la clôture de l'exercice.



Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire,
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Abidos, le 02 avril 2024

Le Maire, Jean-Claude MIRASSOU

